

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : la demande de déclaration d'intérêt
général de la charte " stratégie départementale
de sécurisation de l'accès à la ressource en eau
par la création et l'optimisation de retenues
individuelles et semi-collectives de substitution",
déposée par le syndicat mixte Tarn et Garonne
Environnement

Registre d'enquête publique

Objet de l'enquête :

Demande de déclaration d'intérêt général de la charte « *stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création et l'optimisation de retenues individuelles et semi-collectives de substitution* », déposée par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Environnement.

Arrêté d'ouverture de l'enquête : AP n°82-2024-04-26-00002 du 26 avril 2024

Commission d'enquête désignée par la présidente du tribunal administratif :

- Madame Marie-Christine FAURÉ, présidente
- Monsieur Claude OLLIVIER, membre
- Monsieur Angel CONDÉ, membre
- Monsieur Patrice BASTIÉ, suppléant

Durée de l'enquête : du lundi 13 mai 2024 à 08h00 au vendredi 14 juin 2024 à 17h30

Périmètre de l'enquête : département de Tarn-et-Garonne à l'exception des communes membres de GMCA (Montauban, Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade) et sur le territoire des communes de Saint-Antoine (Gers), Clermont-Soubiran et Grayssas (Lot-et-Garonne), Montrosier (Tarn).

Siège de l'enquête : mairie de Valence-d'Agen – 25 rue de la République – 82400 VALENCE-D'AGEN

Registre d'enquête : comportant seize feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit à la présidente de la commission, au plus tard le 14 juin 2024 à 17h30 à la mairie de Valence-d'Agen ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans le Tarn-et-Garonne

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête : sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans les mairies de Valence-d'Agen, Beaumont-de-Lomagne, Caussade, Cazes-Mondenard, Lafrançaise et Saint-Antonin-Noble-Val ainsi qu'à la préfecture de Tarn-et-Garonne – mission des politiques environnementales, aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux. Ils seront également consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Tarn-et-Garonne.

Réception du public par la commission d'enquête:

mairie	date	horaires
Valence-d'Agen	vendredi 17 mai 2024	14h30 - 17h30
Beaumont-de-Lomagne	jeudi 23 mai 2024	09h00 - 12h00
Caussade	samedi 1 ^{er} juin 2024	10h00 - 12h00
Lafrançaise	lundi 3 juin 2024	08h30 - 12h30
Saint-Antonin-Noble-Val	mercredi 12 juin 2024	14h00 - 16h00
Cazes-Mondenard	vendredi 14 juin 2024	14h00 - 17h30